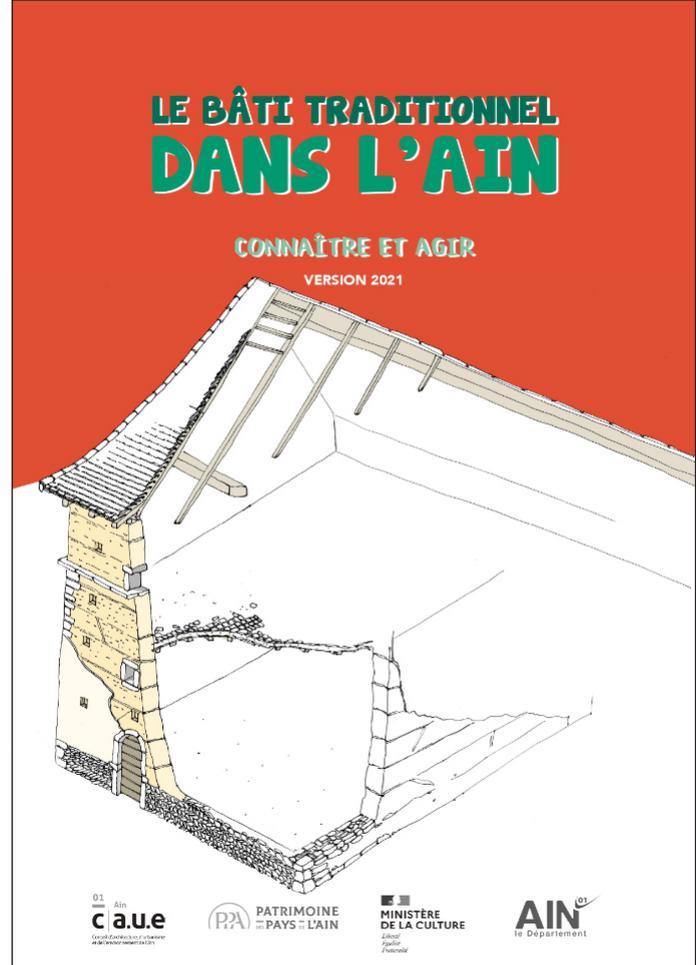


EXTRAITS



Ce guide de 57 fiches-conseils est à destination des particuliers. Il identifie les qualités d'implantation et de construction des édifices traditionnels de l'Ain à travers les matériaux, les éléments constitutifs et les grandes typologies. Au regard de ces caractères, des possibilités d'évolution du bâti ancien sont explorées afin de mieux sauvegarder, réhabiliter ou reconvertir ce patrimoine fragile mais identitaire de nos centres, bourgs, faubourgs et hameaux.

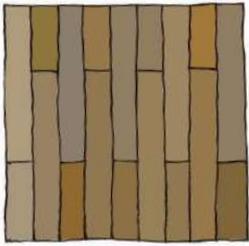
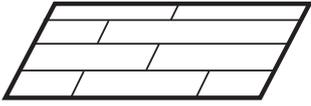
Ce livret a été réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain aidé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain, le service Patrimoine culturel du Département de l'Ain ainsi que la fédération Patrimoine des Pays de l'Ain.

Le CAUE a «pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (Article 7 de la loi de 1977 sur l'architecture. Il conseille les collectivités et particuliers.)

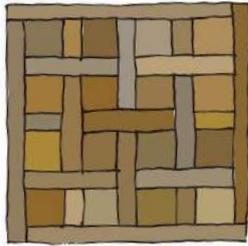
Ce document est une mise à jour et un enrichissement des anciennes fiches-conseils du CAUE de l'Ain.

Les conseils donnés ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes.

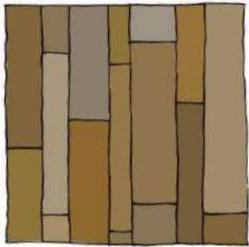
LES SOLS



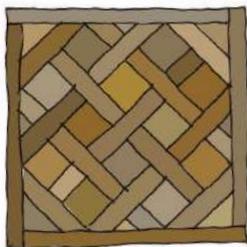
Parquet coupe de pierre.



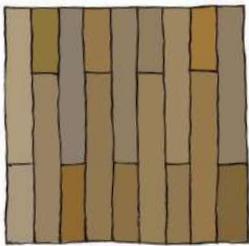
Panneau Chantilly.



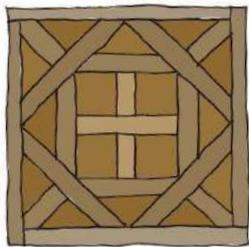
Parquet à la française.



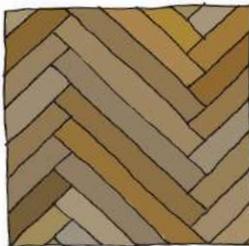
Panneau Versailles.



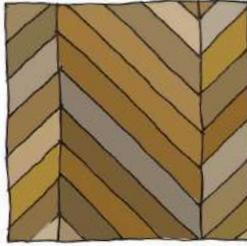
Parquet à l'anglaise.



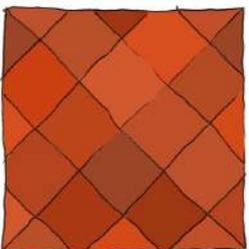
Panneau d'Aremberg.



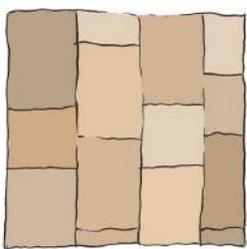
Parquet à chevrons.



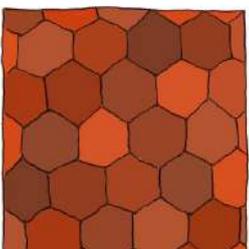
Parquet point de Hongrie.



Terre cuite.



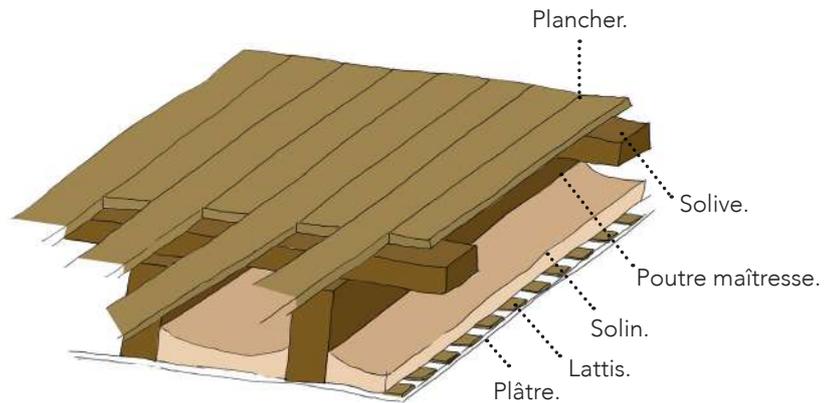
Dalle de pierre.



Tomette.



Carreau ciment.



Pose du parquet cloué sur lambourdes et plafond lambrissé.

Les sols traditionnels ont une grande **variété** de nature. Au rez-de-chaussée et en particulier sur les lieux de passage important (hall d'entrée, vestibule, cuisine...), les sols en **terre cuite** ou dalle de **Pierre** dure, prédominent pour leur résistance et leur facilité d'entretien (huile de lin diluée, cire d'abeille...).

Ces sols qui peuvent être constitués de **dalles, dallettes, tomettes...** sont traditionnellement posés sur une dalle en chaux/sable ou couche de sable suivant l'épaisseur des revêtements. Ces derniers sont exceptionnellement jointoyés à la chaux, ce qui permet de garantir une respiration naturelle prévenant tous désordres liés à des remontées capillaires.

Les salons, et pièces des étages supérieurs, privilégient les **planchers** bois avec une diversité de dessins de parquet. Ils sont souvent en chêne pour une question de durabilité et de résistance. L'entretien de ces parquets se fait par l'application ponctuelle de cire d'abeille.

La pose du parquet se fait couramment sur lambourdes, c'est-à-dire que les planches sont clouées sur des solives supportées par des poutres maîtresses.

Devant une cheminée, il est courant de voir incrustée au plancher une dalle de marbre pour faire écart au feu.

À partir des années 1920 apparaissent les **carreaux ciments** avec leurs motifs géométriques. Le dessin s'associe sur plusieurs modules, en «tapis», pour donner un ensemble dynamique.

Lors d'une réhabilitation, il est primordial de conserver ces vocabulaires de sol qui participent à l'**identité** et à la **qualité** des bâtiments anciens.